

# SANS MOT DIRE

## reliure & facétie

Les Livres-objets Alain Briand



La brosse à reliure, photographie, détail. @ Agnès Peignen.



Le code de la route, photographie, détail. @ Agnès Peignen.

VERNISSAGE 18h

samedi **25 mai** > jeudi  
**6 juillet** 2024 vendredi  
samedi 14-18h

Association du Patrimoine artistique asbl

Comment Alain Briand réussit-il à insuffler à l'art de la reliure, un vent de folie ?

Ce relieur français cultive l'art du décalage, propre au Surréalisme: le détournement, l'humour, le jeu, la poésie, la tension et l'interaction entre les mots et les images. Ses réalisations s'inscrivent dans le sillage des grands mouvements avant-gardistes du XX<sup>e</sup> siècle. Tantôt conçues comme objets de lecture, tantôt comme « objets » proprement dits, elles peuvent illustrer un concept artistique, matérialiser une vision personnelle ou devenir une œuvre totale originale. En introduisant de façon subtile et inattendue la reliure dans la création artistique, Alain Briand nous offre l'opportunité de découvrir par sa maîtrise technique, un savoir-faire méconnu.

Ses livres-objets sont présentés pour la première fois à Bruxelles, à l'occasion de l'année du Surréalisme.

*Une exposition « antidote » à la morosité et à l'ennui, une fête de l'esprit et un éloge au savoir-faire.*



Pavés de bonnes Intentions, Tomes I, III, V, photographie, Détail, © Agnès Paignean.



#### CONTACT

7 rue Charles Hanssens  
1000 Bruxelles (Sablon) BELGIQUE

as.pat.art@gmail.com  
+32 (0) 2 512 34 21  
[associationdupatrimoineartistique.be](http://associationdupatrimoineartistique.be)

Métro lignes 2-6 - Arrêt Louise  
Tram lignes 93-92  
Bus Stib 95-33 - Arrêt Petit Sablon  
Bus Stib 48 - Arrêt Grand Sablon  
À 900 m de la Gare de Bruxelles-Central  
À 1,3 km de la Gare de Bruxelles-Midi

Entrée gratuite

Catalogues et livres d'art vendus sur place.

#### AVEC LE SOUTIEN



IBAN: BE53 0680 8082 3053 - BIC: GKCCBEBB  
TVA: BE0419.797.390 - RPM: Tribunal de l'entreprise Francophone de Bruxelles  
L'asbl Association du Patrimoine artistique est soumise en matière TVA,  
au « Régime particulier de franchise des petites entreprises ».

© Association du Patrimoine artistique asbl 2024